



Chrétiens dans le Monde Rural

Edito

- ✓ Edito
- ✓ Tiers lieux sur les territoires dans l'espace et dans le temps
- ✓ Des témoignages de participants à la journée du 8 octobre
- ✓ Les tiers-lieux : l'innovation en marche
- ✓ Une lecture éclairée par la Parole de Dieu
- ✓ Echos de la vie du mouvement

Avec la rentrée, c'est la reprise des activités dans toutes les associations. Au CMR, les équipes se retrouvent de nouveau, et comme chaque année, la journée lancement fut riche en découvertes.

L'équipe fédérale avait choisi d'aller à la rencontre d'un tiers-lieu en milieu rural : la Fabrik à Château Bourdin, village situé sur la commune de St Pardoux-Soutiers (en 2019, nous avons reçu à Moncoutant deux initiateurs du tiers lieu de la Goblechère de Bressuire).

La trentaine de personnes qui s'est déplacée a pu découvrir l'histoire, le fonctionnement et le mode de gouvernance de ce tiers-lieu atypique. Ce numéro des Echos, vous restitue ce que nous avons découvert et ouvre une réflexion sur l'utilité sociale, les liens créés en rural par une innovation de ce type.

Mélanie Marillaud - animatrice - a présenté le tiers-lieu et répondu à nos questions sur un espace dont beaucoup de participants à la journée ont découvert les motivations, les enjeux, le mode d'organisation et de gouvernance en sociocratie.

Nous allons – membres du CMR - nous questionner notamment sur ce mode de gouvernance qui met en avant le consentement comme fondement de prise de décision et sur ce que permettent les tiers-lieux en milieu rural.

L'après-midi, une balade, nous a permis d'admirer les beaux paysages de Gâtine et d'écouter les propos de Maurice Drilleaud sur la sauvegarde de la chapelle du village.

Christiane Baudry-Nauleau
Présidente du CMR Deux-Sèvres

Tiers lieux dans l'espace et le temps

Contexe, identité en rural

Depuis quelques années les tiers -lieux se développent dans notre département (10) mais aussi en Nouvelle -Aquitaine (230) et dans toute la France.

Un tiers-lieu ? C'est un « espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs ». Les tiers-lieux sont importants pour la société civile, la démocratie, l'engagement civique . Ils instaurent d'autres appropriations et partages de l'espace. Ils s'entendent comme volets complémentaires, destinés à la vie sociale de la communauté, et se rapportent à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

Des critères d'identification

Terrain neutre : le tiers-lieu est un endroit n'entraînant aucune obligation de l'un envers l'autre (par exemple invité/hôte), facilitant la création ou le développement d'amitiés.

Ouverture : le tiers-lieu est un lieu ouvert à tous.

Communication : la possibilité pour un groupe de personnes de pouvoir communiquer de la meilleure manière qui soit et accorde donc une importance à ce que celle-ci soit présente dans le tiers-lieu.

Accommodant et accessible : devant les différences pouvant exister quant au mode de vie ou au rythme de vie, il est important qu'un tiers-lieu soit accessible le plus souvent possible, voire en permanence, avec l'assurance de la possibilité d'y rencontrer un ami.

Communauté de vie : ce qui fait le tiers-lieu n'est pas seulement le lieu, sa décoration, son outillage, le prix de ses boissons... mais la communauté qui a choisi ce lieu, qui lui donne son orientation et dont l'esprit et la manière de vivre incitent à vouloir les rejoindre.



L'ambiance : un trait identitaire essentiel

Sobriété : le tiers-lieu n'est pas un lieu extravagant se mettant en avant. Il n'est ni snob, ni prétentieux. Il est avant tout là pour être chaleureux et accepter des personnes de toutes conditions.

Ambiance : l'ambiance dans un tiers-lieu se doit d'être joyeuse, les discussions se réalisant toujours dans le respect de l'un et de l'autre, sur un ton amical invitant le nouveau-venu à participer.

Une maison hors de la maison : le tiers-lieu offre à ses occupants de la chaleur et un sentiment de d'appartenance qui amènera le tiers-lieu à être aussi ressourçant pour l'occupant que sa propre maison.

Anne Marie Blanchard

(Réf. : Agir en Rural de septembre 2022 avec plusieurs témoignages de tiers -lieux sur le territoire français. Depuis le printemps 2021, le Conseil d'Administration, les instances du CMR national réfléchissent à un projet d'un tiers-lieu du CMR en rural. Une équipe travaille à en définir les contours.)

Une journée CMR autour des tiers-lieux

La journée de lancement du CMR s'est déroulée le 8 octobre dernier sur la commune de St Pardoux, au hameau de Château Bourdin .

Mélanie Marillaud, animatrice /médiatrice nous a accueillis et présentés le tiers-lieu «La Fabrik». Cette structure a été créée en 2017, sur l'emplacement d'un garage dont le propriétaire n'avait

pas trouvé de successeur, à Château Bourdin, sur la commune de Saint Pardoux, en Gâtine.

Le tiers-lieu propose aux associations et aux entreprises des espaces partagés et collaboratifs tout en développant un concept original axé sur le partage des savoirs et compétences, avec pour objectif le développement d'activités économiques, sociales et artistiques.

Les activités en place à ce jour:

- un bar associatif,
- un marché fermier le vendredi soir,
- plusieurs micro-entreprises avec du matériel

pro (couture, fabrication de yourte, un atelier fer, bois, un autre numérique avec la fonction découpe et photocopie 3D...).

Le fonctionnement de la structure s'organise autour d'un concept de « sociocratie » pour éviter une prise de pouvoir personnelle. Le but et l'objectif de cette gouvernance atypique est double : économique et culturelle.

Une organisation atypique

-Une **régie générale** : un poste de comptable + un poste à mi-temps d'une facilitatrice pour faire le lien entre les activités de la Fabrik.



-**6 cercles** : créés à partir des activités du tiers-lieu et qui s'organisent en autonomie. Chaque cercle bénéficie d'un pouvoir de décision et s'organise autour de 4 personnes :

- une qui assure le lien avec la régie générale,
- une seconde est en appui pour ce lien,
- un animateur,
- un secrétaire.

Suite à cette intervention très enrichissante et innovante, le tiers-lieu « La Fabrik » est **une autre façon de concevoir l'entreprise et permet à de petits projets de voir le jour**. Il assure une dynamique au hameau de Château-Bourdin. C'est un lieu de rencontres et de partage des savoirs. Le tiers-lieu n'exclut personne, le rapport humain est primordial, les décisions sont prises par consentement et non par consensus, la parole de chacun est importante. Malgré tout, ce concept reste fragile par rapport à la rentabilité des activités et leur pérennité. Le tiers-lieu demande beaucoup de tolérance, d'écoute et de partage des idées et du temps pour l'autre. C'est un lieu où chacun est égal à l'autre. Néanmoins, le concept est une bonne solution pour revenir à de vraies valeurs autres que le profit et le « toujours plus » !

Marylène et Philippe, Annie et Jean-Yves

Témoignages de participants à la journée

Un consensus sur des ressentis de la découverte de « La Fabrik »

L'étonnement

« J'ai été très étonné. Encore plus quand on a dit qu'il y en avait plusieurs autres en Deux-Sèvres et plus d'une centaine en France. Le mode de fonctionnement semble un peu compliqué comme peut l'être n'importe quelle organisation qui tient à répartir totalement les tâches administratives et qui veut permettre à chacun de s'exprimer. C'est le genre d'endroit dont j'ai plus d'une fois rêvé dans ma vie. Et maintenant je peux mourir heureux : je sais que ça existe !

Ce qui est bien, c'est qu'il y a deux entrées : celle de l'utilisateur qui peut trouver des savoir-faire par les personnes présentes dans la structure et des outils performants qu'il ne peut pas se payer ou qu'il n'est pas rentable de s'acheter. Il y a l'entrée fournisseur : lorsqu'on possède des outils performants comme une « découpeuse laser », il est possible de les mettre à disposition pour les rentabiliser.

La limite que l'on peut déceler, c'est l'absence de communication autour du projet : je comprends qu'il faille être très prudent avec les gens que l'on reçoit car c'est un équilibre fragile, des outils qu'on ne veut pas voir abîmer, des bénévoles qui ne veulent pas gérer des conflits inutiles. Mais le risque est que beaucoup de gens qui seraient intéressés, restent à l'écart. »

Christophe Zappata

Dans le Bocage : La Goblechère

Le mot fort de cette journée : "La découverte"

Découverte de quelque chose à côté de chez nous, on a beaucoup de choses à apprendre. Il a fallu que je prenne la carte pour aller à Château-Bourdin !

Découverte de "La Fabrik", de son organisation; de ce que les gens ont voulu faire pour que ce lieu revive : créer un lieu de partage, d'échanges, d'ouverture. On fait ensemble, tout en respectant les diversités d'actions.



Du matériel de « pros » disponible

Découverte de la Chapelle Notre -Dame des Neiges, restaurée par un groupe d'habitants du village (200habitants), leur démarche ressemble un peu à celle de La Fabrik. Quelques personnes sont opposées à la démolition de la chapelle, elles se sont relevées les manches pour la restaurer.

Ce sont des initiatives vraiment locales, ça résonne face au slogan CMR national "Porter la clameur du rural". Découverte aussi des paysages tous particuliers, de l'histoire des gens.

Ce fut aussi la joie de se retrouver tous ensemble, avec les membres des autres équipes, on fait mouvement, on n'est pas seuls dans notre équipe.

Un autre moment que nous avons apprécié : la célébration tous ensemble, pas seulement le célébrant.

Marie Noelle et Etienne

Le tiers-lieu « la Gob » est né grâce à deux associés qui cherchaient un lieu pour leur entreprise. Très vite, leur attention s'est portée sur le bâtiment situé au 41 boulevard de la Goblechère à **Bressuire** (quartier qui a donné le nom au tiers-lieu). En effet, cet achat leur permettait de faire revivre un bâtiment industriel (ancienne briqueterie) proche du centre-ville qui n'accueillait plus d'activités et éviter ainsi qu'il ne devienne une friche. La taille importante (cour et bâti qui couvrent 5 000m²), leur a permis de penser l'endroit comme un projet collectif dès le départ.

Aujourd'hui, une dizaine de structures (artisans de divers secteurs, associations, syndicat agricole) sont locataires du lieu pour y exercer leur activité. Ce tiers lieu leur apporte également des formes d'entraide entre professionnels partageant des valeurs communes, une mutualisation des connaissances, des savoir-faire, du matériel... Il réduit également l'isolement des artisans sans salariés.

Depuis 2017, une association assure la réhabilitation des espaces communs (organisation de chantiers participatifs), la gestion des locations d'ateliers et de bureaux et anime le lieu, à travers notamment l'organisation d'événements pour les adhérent.e.s : spectacles, concerts, repas conviviaux....

Le mode de gouvernance s'est construit petit à petit pour faire fonctionner aujourd'hui le lieu uniquement avec des bénévoles (locataires du lieu et habitant.e.s du territoire). Les membres de l'association peuvent contribuer à faire vivre le lieu en rejoignant l'une des instances : le Conseil d'Administration en « collégial » (sans président.e, tout le monde a le même statut au sein du CA) et les cinq commissions (convivialité, communication, développement et travaux, gouvernance, petits papiers).

Le MRJC fait partie des acteurs de ce tiers-lieu et utilise une partie des locaux pour son activité : poste de la permanente, rencontres, ...

Eole Canaud
Permanente MRJC Deux Sèvres

Les tiers-lieux : l'innovation en marche

Le terme était quasi inconnu il y a une vingtaine d'années. Aujourd'hui, il est de plus en plus usité à la mesure de la progression constante des créations, notamment sur les espaces ruraux et quelles que soient les régions.

La création de ces nouveaux lieux partagés est souvent à l'initiative de quelques personnes issues du monde associatif, proches ou incluses dans les milieux alternatifs au modèle de société de consommation dans laquelle nous vivons.

Cinq caractéristiques permettent d'identifier ce que sont les tiers-lieux en France :

- ✓ Acteurs d'hyper-proximité
- ✓ Lieux hybrides, engagés dans l'action publique.
- ✓ Lieux de coopération, d'engagement
- ✓ La transition écologique en action
- ✓ Lieux d'apprentissage, d'insertion

(**3 500 tiers-lieux en France en 2021**, une progression attendue à 5 000 lieux dans 2 ans)

L'identité des tiers lieux se conjugue au pluriel, avec la présence de différents espaces professionnels, créés pour répondre à un ou des besoins exprimés, à la volonté des fondateurs de susciter un appel à des utilisateurs potentiels d'une technique en place complexe et performante sur le site (ex. informatique) . Sur un autre territoire, ce sera un lieu avec une dimension culturelle ou d'accueil de touristes ...

Un trait identitaire fort : celui de promouvoir des liens entre citoyens

Des acteurs de leur territoire de proximité se retrouvent, échangent des pratiques, mais aussi leurs motivations dans l'action, l'engagement sur ce territoire qu'ils partagent. Le « **faire ensemble** » est le point de départ commun de la création des tiers-lieux qui peut avoir plusieurs supports juridiques : coopérative d'activités et d'emploi, SCIC,... Le bar associatif est – par nature – le lieu des rencontres inédites, entre acteurs qui ont dans leur ADN la fibre de la rencontre, de la recherche d'innovations, de l'expérimentation pour un vivre ensemble construit au fil des semaines, des mois, des années... et - in fine

– pour faire société sous un mode inédit. « **Le monde d'après est déjà là...** »

Ce trait identitaire veut promouvoir une autre façon de vivre sur les territoires de proximité et – en même temps – permet une autre posture : celle de sortir de « l'entre soi » - dans un cocon où chacun, chacune, se réfugie par ces temps troublés avec les repères traditionnels qui s'estompent. La question de l'insertion sur les territoires et de la création de liens pérennes avec la population locale se pose. Par leur singularité, les tiers lieux ne sont pas connus « *spontanément* » par les habitants du cru. Il faut « *du temps au temps* » pour qu'ils soient identifiés dans ce qui constitue l'essence de cette forme d'organisation collective.



L'organisation d'un tiers lieu : place à la décision partagée comme fil conducteur

La gouvernance des tiers lieux : la sociocratie

Elle bat en brèche la figure séculaire du pouvoir personnel (voire patriarcal) – source d'efficacité, selon ses partisans - en apportant des innovations y compris au regard du mode de gouvernance associatif. Chaque acteur, actrice a droit – non seulement à la parole – mais à la décision des choix au sein du tiers lieu, en sa qualité d'adhérent, d'adhérente. La **sociocratie** inaugure une nouvelle manière de réfléchir, de partager, d'argumenter, et de **décider ensemble dans un consentement du groupe**, sans que le pouvoir de l'un ou de l'autre soit délégué à un organe de décision qui se référerait à un système pyramidal , y compris dans les associations (Conseil d'administration, bureau).

Chaque avis est partagé, argumenté, écouté. La décision finale sera le fruit d'un consentement du groupe, y compris de celles et ceux pour qui l'option

n'était pas celle qu'ils avaient choisie d'emblée. Confiance et réciprocité constituent les clés de cette nouvelle gouvernance. La confiance préalable est une base fondamentale pour créer un tiers-lieu.

Les différences de profils des participants, leur histoire personnelle antérieure sont à la fois une richesse et une contrainte dans les prises de décision qui trouvent leurs fondements dans le consentement de l'ensemble des membres du groupe. L'exercice de mettre en priorité des relations interpersonnelles assumées dans la franchise, la transparence, l'écoute active de l'autre ... est en perpétuel mouvement. L'acceptation d'une décision qui peut « heurter » mes choix personnels apparaît comme un préalable, une condition pour vivre sous le mode de la sociocratie.

Notons que le besoin de nouveaux espaces sociaux n'a jamais été aussi fort, selon une récente étude, pour faire face à la déperdition de liens existants (en rural ou en ville).

Paul Michenot

(Cf site tiers-lieux : <https://francetierslieux.fr/>)



Parole de Vie

Dans l'aujourd'hui de Dieu

La préoccupation et le message de Jésus, l'homme de Nazareth, n'étaient pas de fonder une institution avec son encadrement de règles et de responsables, mais d'engager un avenir d'humanité possible et ouvrant un chemin de bonheur à vivre pour tous à commencer

par les petites gens. En est témoin le texte que nous avons entendu lors de la journée de lancement à Château-Bourdin. L'évangéliste Luc, situe l'épisode suivant dans la synagogue de Nazareth où Jésus avait ses habitudes : ce jour-là, il fait siennes les paroles du prophète Esaïe : (58, 6-7)

« L'Esprit du Seigneur est sur moi.

Oui, il m'a choisi pour apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres.

Il m'a envoyé pour annoncer aux prisonniers : Vous êtes libres !

et aux aveugles : Vous verrez clair de nouveau !.....« C'est aujourd'hui que cela se réalise » ...

Toute la vie de l'homme de Nazareth a consisté à donner chair à ce message d'humanisation, une humanisation à réaliser jour après jour, dans l'aujourd'hui de ses rencontres... et, pour nous, dans l'aujourd'hui de nos vies...

Une démarche de réflexion chrétienne bien spécifique

Si Jésus fréquente les lieux de prière et de célébration, c'est pour ressourcer son projet de vie humaine, de vie sociale, de vie religieuse... à ce qu'il comprend et retient du message des prophètes, message qui, pour lui, est inspiré par celui qu'il nomme son Père... Son souci, on pourrait le résumer ainsi : relier foi et vie, prière et action... Une démarche que nous connaissons bien en CMR avec le « Voir-Juger-Agir », même si nous avons parfois de la peine à la réaliser. C'est cette démarche que nous avons vécue le 8 octobre.

✓ Toute une matinée pour voir

Voir comment des personnes s'organisent pour qu'une vie de travail et de société corresponde à leurs aspirations : avec le partage des responsabilités dans une organisation et les cercles de participation, et la sociocratie qui permet que tous puissent dire leur mot, afficher leurs souhaits afin que la vie à la Fabrik reflète au mieux les attentes de chacun et de tous les membres...

✓ Toute une journée pour juger/discerner

Apprécier les repères élaborés et mis en œuvre pour qu'une cohabitation soit possible entre les membres, entre les activités, avec la population locale... ce qui ne se vit pas sans tensions. Les moyens sont mis en

œuvre pour ne pas s'enfermer dans le rejet systématique de l'autre qui voit autrement. Etablir un pont, une relation entre la découverte du matin et le message évangélique partagé au cours de la célébration l'après-midi... dans une démarche horizontale où chacun s'enrichit de la parole de l'autre et nourrit l'autre de sa réflexion...

✓ **Toute une vie pour agir**

Une journée comme celle-ci conforte certains dans leur vision de la société et dans leur engagement pour faire en sorte que notre découverte ne soit pas du rêve, mais une réalité. Pour d'autres, c'est l'ouverture d'un nouvel horizon : ce qu'ils portent comme projet de société, c'est réalisable, la journée en a fait la preuve... autour de nous, des initiatives sont risquées pour donner chair à cette manière de vivre ensemble en cohérence avec leurs convictions.

✓ **Une longue histoire à méditer**

La vie des chrétiens est jalonnée de ces chercheurs de sens, de ces chercheurs de Dieu qui ont essayé de mettre en cohérence leur vie personnelle et collective avec leurs convictions : une recherche vécue en Eglise. Au livre des Actes des apôtres, il nous est dit que les premières générations de chrétiens mettaient tout en commun afin que personne ne soit dans le besoin... en inventant même un ministère, c'est-à-dire un service particulier confié à des diacres pour être à l'écoute des étrangers ou ceux d'une autre culture afin de leur venir en aide pour qu'ils ne soient pas exclus de la communauté des croyants.

Aujourd'hui, François, dans sa charge de conduite de la barque de Pierre, n'hésite pas à dire qu'il nous faut « écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres » (Laudato Si - N° 49), si nous voulons que tous puissent habiter notre « *maison commune* ».

Dans l'histoire de l'Eglise, n'oublions pas que François d'Assise s'est présenté nu devant le pape pour rappeler que **l'Eglise** n'a pas pour vocation d'entretenir des palais mais de **travailler à construire une vie digne pour tous...** Plus récemment, le Concile Vatican 2 a rappelé « *l'égalité fondamentale de tous les hommes devant Dieu et l'égalité baptismale de tous les fidèles dans le Christ.* »



✓ **Appelés à poursuivre une histoire en y prenant chacun notre part**

Une histoire est à continuer pour en faire une histoire sainte !.. Une histoire qui reçoit du témoignage de Jésus lui-même, ses racines et sa visée. Dans les évangiles les exemples sont nombreux du comportement de l'homme de Nazareth qui manifestent son souci d'écouter chaque personne dans sa singularité et dans son appartenance au corps social et de lui reconnaître sa dignité en lui donnant sa place dans le concert des relations humaines...

Un exemple parmi tant d'autres possibles, dans l'évangile de Matthieu au chapitre 14 (v15-16) : « *Le soir venu, les disciples s'approchèrent et lui dirent : « L'endroit est désert et l'heure est déjà avancée. Renvoie donc la foule : qu'ils aillent dans les villages s'acheter de la nourriture ! » Mais Jésus leur dit : « Ils n'ont pas besoin de s'en aller. Donnez-leur vous-mêmes à manger. » ... (Cf suite versets 17 à 21 de l'Evangile de la multiplication des pains)*

Un bref commentaire de cet épisode raconté par les 4 évangélistes chacun à leur manière...

Ce sont les disciples qui gardent bien les pieds sur terre et font part de leur désarroi à Jésus qui semble ne pas se rendre compte de la situation... Une situation qu'il affronte sans délai et avec un apparent zeste d'irréalisme « *Donnez-leur vous-mêmes à manger* » : une provocation ou plutôt une invitation à imaginer une solution... Jean, dans son Evangile dit que ce sont 2 jeunes garçons qui ont 5 pains et 2 poissons... Quoi qu'il en soit, cela semble ridicule au regard des besoins... mais c'est déjà une invitation au partage... Et pour l'homme, partager le manque est ce qui ouvre un avenir...

✓ **Et voilà le « miracle » qui s'opère**

Le partage nourrit tout le monde et il reste même 12 corbeilles en recueillant les restes pour que rien ne se

perde : 12 corbeilles et les 12 tribus d'Israël : cette foule de 5.000 hommes qui a suivi Jésus est le nouvel Israël, le nouveau Peuple. Le règne de Dieu est plus sûrement dans cette foule que dans le temple de Jérusalem !

A Château-Bourdin, comme dans les 10 autres tiers-lieux en Deux-Sèvres, et aussi dans les multiples initiatives de partage de talents, de savoirs, de compétences, de fraternité, de solidarités... de toutes ces « richesses » qui humanisent la société quand elles sont partagées... Ces initiatives ne seraient-elles pas les « miracles » attendus de notre part dans l'esprit de Jésus qui a fait sa part et nous a ouvert le chemin ?...

Jean Marchand



Vie du mouvement

Agenda 2024

➤ **Bal-Trad - Soirée festive : samedi 20 janvier 2024 à Fenioux :**

19h repas choucroute (avec ou sans viande) 12€

21h bal trad avec 2 groupes : Accord à quatre et Bagatelle : 8€

Réservation pour le repas par mail : cmr79@wanadoo.fr

➤ **AG du CMR : samedi 9 mars 2024** de 14h à 17h à Pitié.

➤ En partenariat avec l'association « Cent pour un », spectacle Climax : **dimanche 24 mars à 15h** salle de la Griotte à Cerizay . Plus d'infos prochainement.

➤ Conférence sur le thème des violences : **samedi 6 avril à 14h**, le lieu n'est pas encore défini

Poème

Partager

La nuit n'est jamais complète
Il y a toujours, puisque je le dis
Puisque je l'affirme
Au bout du chagrin, une fenêtre ouverte
Une fenêtre éclairée
Il y a toujours un rêve qui veille
Désir à combler, faim à satisfaire
Un cœur généreux
Une main tendue, une main ouverte
Des yeux attentifs
Une vie, la vie à partager.

Paul ELUARD

Les coordonnées des Mouvements



contact : Eole Cnaud, Animatrice permanente MRJC Deux-Sèvres
06.07.44.35.88
deuxsevres@mrjc.org
41 , boulevard de la Goblechère, 79300 Bressuire

Pour joindre le CMR

Contact fédération des Deux Sèvres

Mail : cmr79@wanadoo.fr

Christiane Baudry-Nauleau : 05 49 64 13 27

Contact national

Mail : cmr@cmr.cef.fr

Tél . : 01.69.83.23.24

Web : www.chretiens-ruraux.fr